



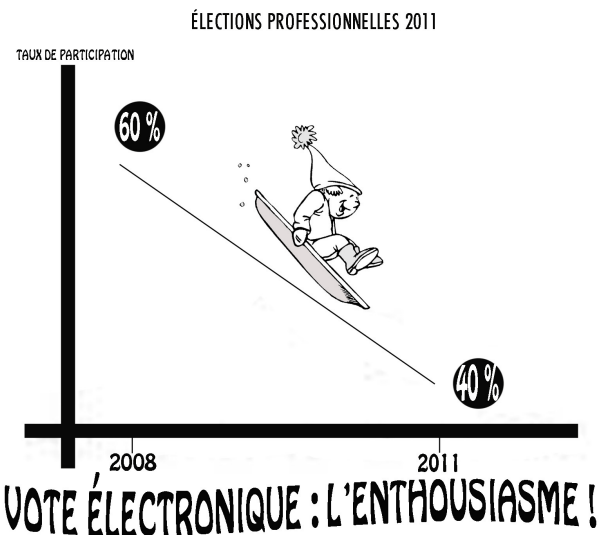
LE SCANDALE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS L'EDUCATION NATIONALE

Le vote électronique qui vient d'avoir lieu du 13 au 20 octobre lors des élections professionnelles dans l'éducation nationale a été désastreux à plusieurs égards:

- D'abord, le taux de participation s'avère catastrophique: d'environ 60% de participation en 2008, on passe à 39% ! Et qu'on ne vienne pas nous dire que nos collègues se désintéressent des élections, quand nous constatons les obstacles que certain-es ont dû franchir afin de pouvoir voter. Complexité des opérations de vote, difficulté à récupérer son matériel de vote, difficulté d'accès aux plateformes sur internet, incompatibilités et dysfonctionnements informatiques: voter s'est révélé un vrai parcours du combattant, aggravé par l'individualisation, voire l'isolement de l'acte de vote !

- Ce scrutin constitue à bien des égards une véritable atteinte aux droits démocratiques des personnels, en particulier pour les personnels les plus précaires (AED, AVS, agents et ouvriers des établissements, enseignants précaires), ou les personnels détachés (supérieur, maisons du handicap...). Partout, de nombreux personnels ont éprouvé des difficultés à voter ou bien ont été privés de ce droit à cause d'erreurs purement administratives. Il est inadmissible que des erreurs administratives et des rigidités techniques fassent entrave au droit démocratique fondamental des travailleurs de désigner leurs représentants !

- Nous n'avons par ailleurs aucun moyen de contrôle réel sur l'authenticité du vote. Nous sommes censés nous contenter de faire confiance à des «experts indépendants» nous garantissant l'authenticité des votes alors même que de nombreux collègues ont été écartés du scrutin. Nous refusons également la privatisation de nos élections professionnelles. Des millions d'euros d'argent public ont été partagés entre des sociétés



d'experts «indépendants» et une société, appartenant à un ex-ministre de l'actuelle majorité, fournissant l'outil électronique. Il y avait mieux à faire au service de l'École Publique !

Ces élections sont scandaleuses. Nous exigeons l'arrêt des votes électroniques et le retour à des opérations de vote démocratiques et contrôlables avec des bulletins papiers et des urnes.

Pour joindre la parole aux actes: Sud éducation 13 a déposé dès le 24 octobre des recours gracieux auprès du rectorat d'Aix-Marseille pour demander l'annulation de ces élections. Nous nous réservons la possibilité d'entamer une action auprès du tribunal administratif. La Fédération Sud éducation incite vivement les collègues à signer la pétition en ligne:

<http://www.sudeducation.org/Petition-pour-l-arret-du-vote.html> et à apporter leur témoignage en cas d'empêchement de vote en écrivant à l'adresse suivante: jenaipaspuvoter@sudeducation.org .

Malgré toutes ces difficultés, Sud éducation remercie les électeurs qui ont choisi de voter pour que notre syndicalisme de lutte reste représentatif en obtenant un siège au Comité Technique Ministériel. Localement, nous gardons nos élus chez les certifiés, les assistances sociales et au Comité Technique Départemental du 05, nous gagnons un élu au CTD du 04.